

LES CHEMINS DE RANDONNÉE

À découvrir p.14-15

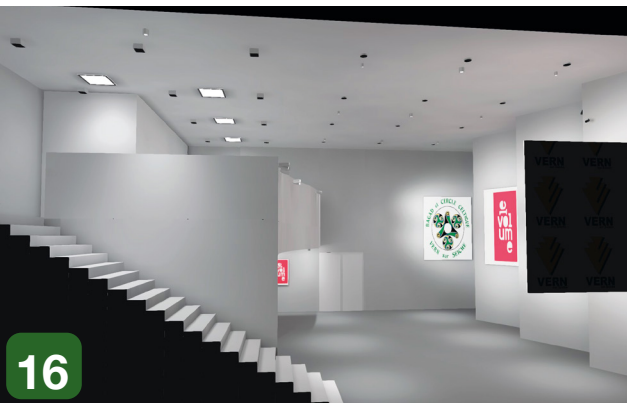


INFOS MUNICIPALES

COMMÉMORATION
DU 80^E ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE

SOLIDARITÉS

NOCTURNE ET DÉFILÉ DE
MODE À LA CARAVANE
DE PASCALINE



VIVRA'VERN

Directeur de la publication : Stéphane Labbé • Rédaction, création, réalisation : Aurélie Rouat / Service communication • Couverture (photo, éléments graphiques) : ARouat, Freepik.com • Photos : Ville de Vern-sur-Seiche, Rennes Métropole, associations, écoles, Pixabay, sauf mentions contraires - Tous droits réservés • Impression : Chat Noir Impressions - Saint-Jacques-de-La-Lande • Tirage : 4 500 exemplaires - Ce numéro a coûté 0,82 € (impression + distribution) • Dépôt légal n° 591 • Prochaine parution : Vivra'Vern, mai-juin 2025.

Sommaire

04 INFOS MUNICIPALES

06 VIE CULTURELLE

08 VIE ÉCONOMIQUE

09 ENFANCE

09 L'ACTU DU JEUNE VERNOIS

10 SÉCURITÉ

10 CADRE DE VIE

14 DOSSIER

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES CHEMINS DE RANDONNÉE DE VERN !

16 TRAVAUX

17 PROJETS URBAINS

18 EMPLOI

19 SOLIDARITÉS

19 VIE DES SENIORS

21 L'ÉCHO DES ASSOS

22 QUOI D'NEUF DANS L'INTERCO

24 TRIBUNES D'EXPRESSION

Le samedi, de 10h à 12h, en mairie

15 mars ▶ Sylvie Rialland

Solidarités, cohésion et protection sociale, santé...

5 avril ▶ Sylvie Audouard

Environnement, transition écologique et mobilités

19 avril ▶ Loïc Février

Vie associative, sports et loisirs

3 mai ▶ André Laitu

Infrastructures, réseaux, bâtiments...

Les adjoints sont disponibles, sur rendez-vous, les samedis fermés.

Dates des prochains conseils municipaux :

▶ lundi 24 mars, à 19h30

▶ lundi 19 mai, à 19h30

en mairie de Vern-sur-Seiche



L'édito

Chères Vernaises, Chers Vernois

Cette année, nous avons l'immense joie de vous annoncer la mise en ligne du nouveau film profondément humain célébrant l'ensemble des Vernois. Ce film illustre les améliorations apportées à notre ville en matière de politique sociale, d'enfance, d'écologie, de sport, de culture, ainsi que la beauté de notre territoire.

Je félicite la commission environnement, qui vient de dépasser les **2 000 plantations d'arbres et d'arbrisseaux** au cours de notre mandat. Cet **engagement concret en faveur de l'environnement** contribue à la préservation de la biodiversité, à l'amélioration de la qualité de l'air et à l'embellissement de notre territoire.

Planter un arbre, c'est investir dans l'avenir. Avec ces **2 000 nouvelles plantations**, nous laissons une empreinte positive pour les générations futures. À travers ce projet, nous avons souhaité lutter contre le réchauffement climatique, **renforcer les espaces verts et offrir un cadre de vie plus agréable** à nos concitoyens. Ces plantations ont été réalisées dans des parcs et espaces publics, en partenariat avec des écoles, des associations locales et des citoyens engagés. **Ensemble**, nous continuerons à œuvrer pour **un environnement plus vert et plus durable**.

Dans le cadre de la mise en place du **menu à 1 €**, nous constatons que les membres de l'opposition, qui n'avaient pas fait le choix de l'instaurer lors de leur mandat en 2019, adoptent aujourd'hui une posture incompréhensible en ne votant pas en faveur de son instauration, malgré son importance pour les familles les plus modestes. L'opposition se justifie en prônant une extension immédiate à toutes les familles, sans tenir compte de la réalité financière de la commune ni des incertitudes sur les engagements de l'État. À l'inverse, nous avons fait le choix du pragmatisme : expérimenter d'abord pour s'assurer de la viabilité du dispositif, tout en veillant au respect des subventions attendues. Si cette mesure s'avère bénéfique et durable, nous étudierons alors les possibilités d'élargissement à un plus grand nombre.

Une mise en œuvre pragmatique et responsable de notre part.

Cette approche pragmatique et évolutive contraste avec les postures rigides et idéologiques adoptées par l'opposition. Elle soulève également des interrogations sur la sincérité d'une opposition systématique, qui préfère s'abstenir de corriger ses propres erreurs passées. En revanche, notre approche privilégie l'action responsable, l'évaluation des résultats et l'adaptation des politiques publiques en fonction des besoins réels. Loin des discours politiques, nous nous engageons pour des mesures efficaces et durables, avec pour seule priorité l'intérêt des Vernaises et Vernois.

Fin janvier, de fortes **inondations** ont touché la ville, impactant une dizaine de maisons. Grâce à la mobilisation rapide des pompiers, de la réserve civile, d'élus, de la gendarmerie et de la police municipale, les interventions ont été menées avec efficacité et bienveillance. Les services municipaux ont également réagi avec réactivité, assurant notamment le relogement d'une famille. Nous avons fait les démarches nécessaires et obtenu que la ville soit reconnue en « état de catastrophe naturelle », ouvrant ainsi la voie aux dispositifs d'indemnisation pour les sinistrés. Nous espérons que ces gestes de solidarité et de soutien permettront aux familles de se tourner vers l'avenir.

Février a été marqué par la présentation du **Rapport d'Orientation Budgétaire**, confirmant la bonne santé financière de notre commune et sa capacité à poursuivre ses engagements en faveur du développement local. Ce rapport met en évidence une gestion rigoureuse des finances communales, permettant de dégager des marges de manœuvre pour financer des projets structurants tout en assurant un équilibre budgétaire durable. Grâce à une optimisation des dépenses, une gestion prudente des ressources et une stratégie d'investissement ciblée, la commune est en mesure d'améliorer la qualité des services publics tout en maîtrisant ses finances.

Mars 2026 est lancé, et c'est avec un profond engagement envers notre commune que je vous annonce ma décision de me présenter pour un second mandat en tant que maire, accompagné des membres de l'équipe qui souhaiteront poursuivre cette dynamique. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous :

☎ 02 99 04 82 06 ✉ carine.guerin@vernsurseiche.fr

*Le maire
Stéphane Labbé*

Votre équipe municipale et ses commissions ont évolué

Votre équipe municipale a évolué pour s'adapter aux défis actuels et renforcer son efficacité. Cette réorganisation marque une volonté de parité, de protection des citoyens et de soutien aux populations les plus fragiles.

• **Passage de 7 à 8 adjoints au Maire** : pour restaurer la parité au sein du tableau des adjoints.

• Élection de **2 nouveaux adjoints** et création de **nouvelles commissions** :

1. Urbanisme, Aménagement et Habitat
2. Administration Générale, Finances et Ressources Humaines
3. Devoir de Mémoire, Prévention, Protection et Police de Proximité
4. Environnement, Transition Écologique et Mobilités
5. Éducation, Petite Enfance, Jeunesse et Économie
6. Vie Associative, Sports et Loisirs
7. Vie culturelle
8. Infrastructures, Réseaux, Bâtiments et Transition Énergétique
9. Solidarités, Cohésion et Protection Sociale, Santé et Emploi

L'équipe municipale affirme son attachement à une politique forte tant en matière de protection des concitoyens et de soutien aux populations les plus fragiles, que de protection des habitants, des biens et des bâtiments publics.

 Stéphane LABBE Maire Urbanisme, aménagement et habitat	 Monique LENORMAND 1^{re} adjointe Administration générale, finances et ressources humaines	 Stéphane CHABOT 2^e adjoint Devoir de mémoire, prévention, protection et police de proximité	 Sylvie AUDOUARD 3^e adjointe Environnement, transition écologique et mobilités			
 Thierry MARTINEAU 4^e adjoint Éducation, petite enfance, jeunesse et économie	 Loïc FEVRIER 5^e adjoint Vie associative, sports et loisirs	 Valérie GUIGOT 6^e adjointe Vie culturelle	 André LAITU 7^e adjoint Infrastructures, réseaux, bâtiments et transition énergétique	 Sylvie RIALLAND 8^e adjointe Solidarités, cohésion et protection sociale, santé et emploi		
 Daniel FARAÛS Conseiller municipal	 Yves BOCCOU Conseiller municipal	 Françoise HUCHE Conseillère municipale Économie	 Jocelyne RENOU Conseillère municipale Vie sociale des seniors et gens du voyage	 Jean-Marc BERTRAND Conseiller municipal Vie associative, sports et loisirs	 Yannick MEIGNEN Conseiller municipal Santé et emploi	 Sébastien GIRARD Conseiller municipal Transition énergétique, rénovation énergétique des bâtiments
 Suzanne PARQUIER Conseillère municipale	 Christine BARDOU Conseillère municipale	 Bérénice CHALLE Conseillère municipale	 Nolwenn DAVID Conseillère municipale	 Jean-Paul GOSMAT Conseiller municipal	 Jean-Bruno BARGUIL Conseiller municipal	
 Jacques DAVIAU Conseiller municipal	 Christian DIVAY Conseiller municipal	 Dominique ROCHER Conseillère municipale	 Stéphane SIMON Conseiller municipal	 Sonia ARENA Conseillère municipale	 Sandrine DESTOUET Conseillère municipale	 Maxime LEGUAY Conseiller municipal

Commémoration du 80^e anniversaire de l'Armistice

Le jeudi 8 mai 2025, la ville de Vern-sur-Seiche célébrera 80 ans de paix en Europe à travers une matinée de mémoire et de recueillement. Cet événement sera marqué par plusieurs temps forts et des surprises (*plus d'infos à venir*).

- 10h40 : formation du cortège devant la mairie et défilé jusqu'aux Monuments aux morts.
- 11h : cérémonie commémorative aux monument aux morts, en présence du Conseil des Jeunes, de l'Union nationale des combattants, du 2^e régiment du matériel de Bruz et d'une délégation de la Préparation Militaire Marine.

Le programme ne s'arrête pas là

Des animations viendront compléter cette matinée, rendant hommage à cet anniversaire historique.

Nous aurons également l'honneur d'accueillir Markus Weber, Maire de Schwalbach, pour célébrer ces 80 ans de Paix en Europe, soulignant ainsi les liens d'amitié qui unissent nos communes.

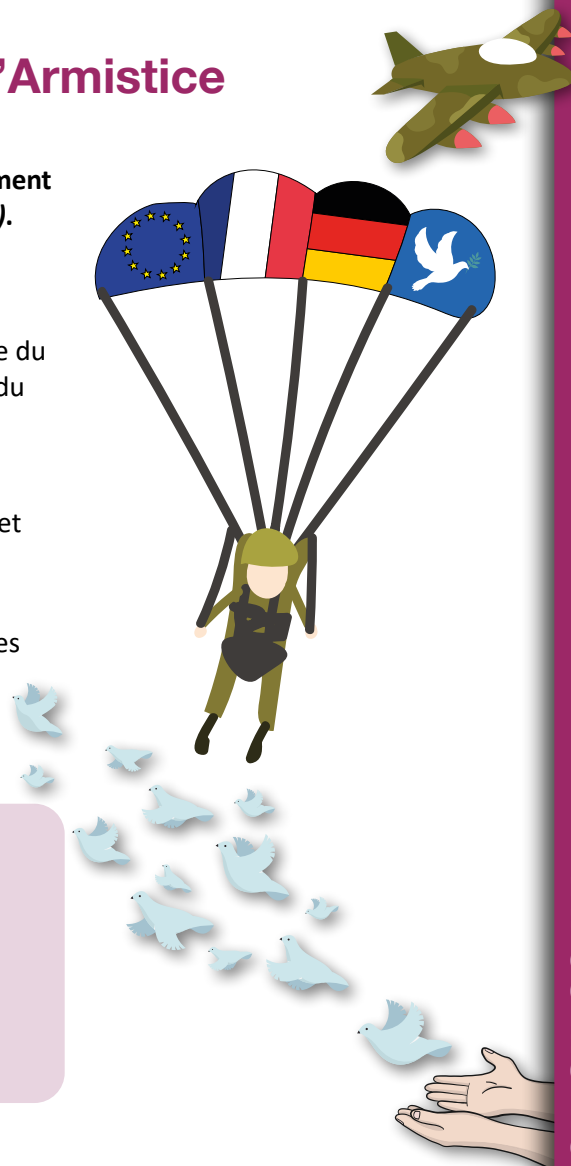
Plus d'infos à venir dans le Vivra'Vern de mai-juin, téléchargeable dès fin avril sur le site de la ville  www.vernsurseiche.fr

Exposition « Vers la victoire, la France au combat de 1942 à 1945 » du 2 au 10 mai dans La Rue du Volume

Cette exposition retrace les grandes étapes ayant conduit à la victoire de 1945. Une belle opportunité pour petits et grands de découvrir ou redécouvrir cette période clé de notre histoire.

Tout public, entrée libre aux heures d'ouverture du Volume.

Exposition prêtée par la Préfecture et organisée par l'UNC.



Objets perdus, comment les retrouver ?

Vous avez perdu un objet dans notre commune ? Pas de panique ! La mairie est là pour vous aider à le retrouver.

Si vous avez égaré un objet, qu'il s'agisse de clés, d'un portefeuille, d'un doudou, d'un vélo ou de tout autre bien, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie. Il se peut que l'objet ait été rapporté par un habitant bienveillant ou retrouvé par un agent municipal.

Pour vérifier si votre bien a été déposé en mairie :

 mairie@vernsurseiche.fr

 02 99 04 82 04

L'équipe de l'accueil se fera un plaisir de vous renseigner et, si votre objet est en sécurité chez nous, de vous le restituer rapidement.

Élections, signaler son changement d'adresse

Lors d'un déménagement, il est nécessaire de déclarer son changement d'adresse auprès de la commune de votre nouveau domicile.

► Vous restez dans la même commune :

Vous devez signaler le changement d'adresse à la mairie par l'un des moyens suivants :

- Sur place aux horaires d'ouverture de la mairie
- Par mail :  mairie@vernsurseiche.fr

Si votre changement d'adresse entraîne un changement de bureau de vote, vous recevrez une nouvelle carte électorale.

Ce signalement est nécessaire, même si vous restez dans la même commune. En effet, si un courrier électoral revient en mairie comme « n'habitant pas à l'adresse indiquée », vous risquez d'être radié de la liste électorale.

► Vous emménagez dans une nouvelle commune :

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune. Les formalités sont les mêmes que pour une première inscription.

Une fois cette inscription réalisée, vous serez automatiquement radié des listes électorales de votre ancien domicile, sans aucune autre démarche supplémentaire à effectuer.

Végétabilis, quand la nature devient œuvre d'art au Volume et à l'Antre Temps (Rennes)

La nouvelle exposition sur la thématique « Par nature », à l'espace d'exposition du Volume, accueille l'artiste costarmoricaine Sibylle Besançon

© René-Gabriel Ojeda



Sibylle Besançon est dessinatrice, sculptrice et artiste textile. Elle utilise le végétal pour créer ses œuvres d'art, collectant soigneusement des éléments naturels, notamment la ronce.

À travers son travail, elle nous invite à repenser notre environnement et à redécouvrir les petites merveilles de la nature que nous ne voyons plus.

Pour cette exposition, le Volume s'associe à la galerie l'Antre Temps, un atelier-galerie niché dans une petite cour du centre-ville de Rennes.

Constance Villeroy y façonne des bijoux, des horloges et autres créations, principalement en métal. Elle y organise 6 expositions par an, avec des artistes et artisans d'art.

En lien avec le Volume, elle invite Sibylle Besançon à exposer ses œuvres en volume aux côtés des tableaux de Luc Bienvenu, artiste et jardinier-paysagiste aux Jardins Rocambole (Corps-Nuds).

Luc Bienvenu expose des toiles réalisées à partir d'un feutre géotextile, marqué par le temps après être resté plusieurs années sous une terrasse en bois.

Sélectionnés pour leurs taches naturelles, ces morceaux ont été retravaillés en technique mixte, donnant naissance à des œuvres uniques.



© L'Antre Temps

► **Exposition « Végétabilis » :** jusqu'au 2 avril, espace d'exposition du Volume

► **Exposition « Fibres sensibles de Sibylle Besançon et Luc Bienvenu » :** jusqu'au 3 avril, Galerie l'Antre Temps - 45 rue de la Parcheminerie à Rennes.

Le risotto de Stuttgart, Hildebrandt nous présente son spectacle culino-musical

« Le Risotto de Stuttgart » est un spectacle ovni au cours duquel je chante, joue, conte mes histoires et cuisine, en même temps !

© Laurent Robert



La recette, les chansons et mes confidences, toutes racontent mes dualités d'être humain, les facettes ambivalentes de ma vie d'artiste. Mes complicités malicieuses avec Pierre, mon ami et guitariste de toujours, mon indéfectible gourmandise, mes élans androgynes, nos déguisements espiègles et

mes histoires de famille donnent à ce cabaret foudroyant des allures de rancard maladroit, joyeux et touchant.

Je veux que ce rendez-vous à l'apparence hybride et décalée prenne la forme intime et conviviale d'une invitation dans ma cuisine, presque au premier degré, tout en y insufflant la folie d'une mise à nue. Je veux pouvoir cuisiner un plat en direct tout en chantant mes chansons et en me racontant, avec autodérision et poésie, puis servir le plat à la toute fin, en comptant sur l'aide précieuse de mon farfelu complice.

Il y aura de la proximité, des confidences, des lumières douces, des instruments de musique et de

cuisine, le petit bazar d'une chambre d'ado, des bruits de casserole, des tintements de verre, des costumes enfantins, du bouillonnement et de l'ébullition, un peu d'aventure, des saveurs, des mélodies et pas mal de mots...

« Mon « Risotto de Stuttgart » proposera le crémeux d'un risotto au bouillon parfumé, mouillé de vin de Moselle et de bière, l'aigre-doux des choux rouges aux pommes de ma grand-mère et le croquant des fruits secs allemands. »

« Le Risotto de Stuttgart » de Hildebrandt

Vendredi 21 mars à 20h30 au centre culturel Le Volume.

Réservation conseillée / De 3,5 à 12 €
Tout public / 1h15

Découvrez le **slam de poésie** avec Victor Âm

Victor Âm, jeune artiste slameur vernois, vous invite à découvrir l'art du slam à travers une journée immersive à la médiathèque.



Le slam est une forme de poésie performée où l'auteur déclame ses textes sur scène, souvent devant un public, mettant en avant l'expression orale et la musicalité des mots.

Durant un atelier d'écriture, et grâce à différentes techniques d'écriture, vous pourrez libérer vos inspirations poétiques tout en découvrant celles des autres, dans une ambiance bienveillante et conviviale. Ce sera l'occasion de s'amuser avec ses propres mots, à l'écrit comme à l'oral.

Scène ouverte à tous

À partir de 14h, venez participer à une scène ouverte à tous ! Débutants, confirmés ou simples spectateurs, vous êtes les bienvenus. Le slam étant un art interactif, le public est encouragé à réagir et à soutenir les performeurs tout au long de la performance !

Victor Âm intervient régulièrement sur le territoire vernois, notamment en collaboration avec le service Vie Sociale des Seniors et auprès des collégiens dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité au Centre des Marais.

► Atelier d'écriture

Samedi 15 mars, 10h-12h30

Tout public à partir de 12 ans / Gratuit
Réservation conseillée

► Scène ouverte

Samedi 15 mars, 14h-16h

Ouvert à tous / Gratuit / Accès libre

Le Repair Café vous donne rendez-vous au Volume

Votre machine à café ne fonctionne plus ? Votre grille-pain est en panne ? Votre vélo a crevé ou un ourlet est à faire sur votre pantalon ? Le Repair Café est là pour vous.

Pour la première fois, le Repair Café se tiendra au Volume. Les bénévoles réparateurs du Centre des Marais vous accueilleront et vous aideront à remettre vos objets en état de marche.

Stands proposés : vélos, couture, appareils électroménagers, informatique, nettoyage de manettes de jeu vidéo, animations badges... Prolongez la vie de vos objets en participant à leur réparation.

► **Samedi 22 mars, de 10h à 13h, au Volume.** Accès libre, gratuit.

Partenariat Centre des Marais - Médiathèque.



3 RDV pour les vacances de printemps à la médiathèque

Atelier biodiversité

Mardi 8 avril, à 15h (durée : 2h), l'association Les Petits Débrouillards invite les enfants à explorer la vie qui grouille dans les sols autour du Volume. Animation en extérieur : prévoir une tenue adaptée.

Public à partir de 7 ans, présence de parents bienvenue. Gratuit. Réservation conseillée.



Plongez dans l'univers du manga avec « Mangalore » !



Du 5 au 12 avril, découvrez l'univers du manga à travers « Mangalore », un jeu de société mêlant quiz et défis. Conçu par des étudiants de l'Université Rennes 2, il s'adresse à tous les curieux souhaitant partager leur passion en famille ou entre amis.

► Les étudiants animeront des parties le samedi 5 avril de 10h30 à 12h30 (une partie = 30 min).

Voyage au Japon pour les ados !

Le jeudi 17 avril, la médiathèque, le Centre des Marais-Passerelle et les étudiants du projet « Mangalore » invitent les ados de 11 à 14 ans à une immersion culturelle au Japon.

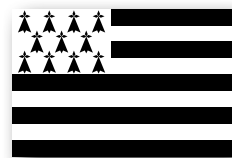
Au programme : cuisine, bricolage et partage d'un repas typique que nous aurons cuisiné ensemble.

Gratuit. Sur inscription. Public de 11 à 14 ans. Repas japonais offert. 6h30



Vern fête la Bretagne, du 28 avril au 4 mai

La ville a souhaité fêter la Bretagne avec différents temps prévus sur la commune en partenariat avec diverses associations vernoises.



► Du 4 avril au 17 mai, le Volume :

Exposition photo d'Aglaé Bory. Travail photographique issu de la résidence Ruralité(s) 2021 du Festival La Gacilly.

► **Mardi 29 avril** : repas breton servi dans les écoles.

► **Mercredi 30 avril** : animations et repas breton à l'Île aux enfants, accueil de loisirs du Centre des Marais.

► Samedi 3 mai :

● **Place des Droits de l'Homme, 8h-13h** : Des Gars de Vaugon et le Bagad animeront le marché.

● **Place de la poste, matin** : découverte du palet avec l'USV palets.

● **La Passerelle, 11h-18h** : jeux géants bretons, jeux de la ludothèque, musique, crêpes, petite restauration et boissons.

► Dimanche 4 mai

● **Salle des fêtes** : fête bretonne familiale organisée par le Bagad Kadoudal et Div Yezh Gwern. Jeu de pistes, danses bretonnes, petite restauration. Ouvert à tous.

Plus d'infos ?

www.vernsurseiche.fr

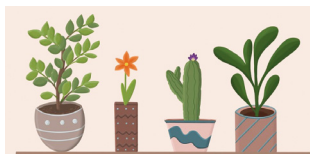
Événement organisé par : Centre des Marais, Bagad Kadoudal, Des Gars de Vaugon, Div Yezh Gwern, ADIMC, USV Palets

Troc de plantes

Le principe est simple. Chacun apporte des graines, une plante ou une bouture, les dépose et repart avec autre chose.

Venez aussi échanger vos bons plans jardinage autour d'un café.

► **Samedi 26 avril, en continu de 14h à 16h, devant le Volume**



Le festival Un Weekend à la Rue de retour

Les communes de Bourgbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche vous donnent rendez-vous lors du week-end de la Pentecôte, du 6 au 9 juin 2025, pour une nouvelle édition du festival « Un Weekend à la Rue ».

Pendant quatre jours, laissez-vous émerveiller par des spectacles proposant danse, théâtre, voltige, jonglage, et bien d'autres disciplines artistiques !

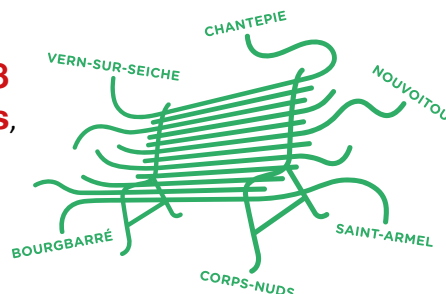
À Vern-sur-Seiche, rendez-vous **dimanche 8 juin à 20h sur l'Esplanade des Arts**, pour un spectacle de jonglerie intime et punk.

L'intégralité du programme sera dévoilée dans le prochain Vivra'Vern ainsi que sur le site et la page Facebook du festival.

Appel à bénévole

Et si vous deveniez bénévole à nos côtés, pour vivre l'expérience Un Weekend à la Rue de l'intérieur ?

Pour prêter main forte lors des spectacles, inscrivez-vous sur : unweekendalarue.fr, rubrique « Devenir bénévole »



© Création graphique du banc : Arnaud Vallée

Dimanche des Saveurs et Coin des Créateurs, et si on se donnait rendez-vous...

Depuis 4 ans, le Dimanche des Saveurs rassemble petits et grands pour un moment convivial et gourmand sur la place des Droits de l'Homme. En 2025, cet événement incontournable évolue pour devenir encore plus festif et créatif en s'associant à un marché des créateurs : « Le Coin des Créateurs ».

Rendez-vous le dimanche 25 mai, à partir de 10h place de la Poste, pour « Le Coin des Créateurs ».

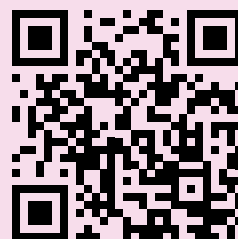
Puis dès 11h, place des Droits de l'Homme, une dizaine de professionnels des métiers de bouche (restaurateurs, bars, foodtruck, brasserie...) seront présents pour régaler vos papilles. Au menu : de la gourmandise, de la cuisine française comme on l'aime, mais aussi du voyage avec des plats provenant de plusieurs régions du monde... il y en aura pour tous les goûts.

Comme chaque année, le Dimanche des Saveurs conservera son atmosphère chaleureuse et festive, avec des animations et des surprises musicales.

Programme détaillé dans le prochain Vivra'Vern.

« Le coin des créateurs » appel aux créateurs

Si vous êtes créateur et souhaitez participer à cet événement, merci de remplir ce formulaire d'inscription :



Dimanche 25 mai, à partir de 10h, place de la Poste

Rappel : Inscriptions scolaires 2025-2026

L'obligation scolaire concerne les enfants nés à partir de 2022. Pour les enfants nés en 2023, une confirmation d'inscription sera donnée à l'issue de la commission de dérogation scolaire qui se réunira fin mai/début juin.

Toutes les démarches d'inscription scolaire et périscolaire (cantine et garderie) se font via le Portail Citoyens :

 www.espace-citoyens.net/vernsurseiche

● **Première connexion** : compléter le formulaire de création de compte, disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie. Le retourner à l'adresse mail :

 portailfamilles@vernsurseiche.fr

Une fois vos codes d'accès communiqués, vous pouvez procéder à vos démarches d'inscription.

● **Pour les Vernois ou futur Vernois**

Inscription en ligne avec justificatifs (de domicile, livret de famille ou acte de naissance).

● **Pour les non-Vernois** : accord de participation aux frais de scolarité de votre commune de résidence requis avant l'inscription. Ensuite, la procédure d'inscription reste identique à celle des Vernois.

Enseignement bilingue français/breton : de la maternelle au CP*, à l'école Noël du Fail.

* à partir du CE1, inscription possible sous conditions, informations en mairie.

Plus d'infos ? Service Éducation et vie de la cité ☎ 02 99 04 81 26



Je gagne de l'argent de poche en travaillant pour ma commune

Le dispositif « Argent de poche » offre la possibilité aux jeunes vernois de 16 à 21 ans d'effectuer des petits chantiers, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation.

Les jeunes exerceront leurs missions selon le cadre règlementaire suivant :

- une ½ journée d'activité de 3 heures par jeune et par jour ;
- une rétribution de 5 € par heure, soit 15 € par jour ;

- Un nombre de missions limité par jeune et par an, à 20 jours pour la période d'été (juillet, août et septembre) et à 10 jours pour chacune des autres périodes de congés scolaires.

Les chantiers susceptibles d'être proposés présentent un caractère éducatif et formateur dans une démarche citoyenne (aide au rangement des écoles, à la médiathèque ou à la restauration scolaire, archivage dans les services administratifs, aide à la restauration scolaire, accompagnement sur les chantiers techniques...). Les missions seront encadrées par les professionnels municipaux, garants de la sécurité des jeunes.

Elles se dérouleront pendant les prochaines vacances de printemps **du 5 au 21 avril 2025**.

Si vous avez entre 16 et 21 ans (avec une priorité pour les 16-18 ans) et que vous souhaitez « gagner de l'argent de poche », vous pouvez retirer un dossier d'inscription en mairie, à La Passerelle ou le télécharger sur le site de la ville dans la rubrique

 vie-quotidienne > jeunesse > dispositifs-jeunesse > argent-de-poche.

Il est disponible **depuis le lundi 24 février 2025** et est à retourner en mairie au plus tard le **samedi 22 mars 2025**.



Zoom sur ton Service Information Jeunesse (SIJ)

Tu as des questions ? Comment obtenir mon BAFA ? Comment rédiger un CV et une lettre de motivation ? Où trouver une formation ? Où trouver un chantier de jeunes bénévoles ? Je veux me rendre utile, où m'adresser ? Je veux prendre un logement, quelles sont les aides ? Des réponses près de chez toi !

L'accueil au SIJ est gratuit et anonyme. Viens quand tu es disponible, avec ou sans rendez-vous, aux heures d'ouverture. Tu peux aussi nous contacter par mail ou nous suivre sur les réseaux sociaux : Facebook : @CentredesMarais.

Martine, informatrice jeunesse, t'accueille :

- Période scolaire : les mercredis de 14h à 18h30, vendredis de 14h à 18h et samedis de 10h à 13h.
- Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h.



Service InfoJeunes

La Passerelle (maison des jeunes)

 Chemin des Marais

☎ 02 99 62 18 55 - 07 50 59 16 48

 infosjeunes@centredesmarais.asso.fr

 www.centredesmarais.asso.fr

Vélos et trottinettes électriques : les règles de circulation

Les beaux jours arrivent et vous êtes plus nombreux à circuler en 2 roues, voici quelques règles à respecter.

► Bien circuler à trottinette électrique

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

- Les trottinettes électriques sont interdites aux – de 14 ans.
- Le conducteur doit porter un casque : recommandé en agglomération, obligatoire hors agglomération. Le port d'un casque audio est interdit.
- La vitesse du véhicule est limitée à 25 km/h.
- Le port d'un vêtement réfléchissant est obligatoire de jour comme de nuit en cas de visibilité réduite.
- Vous devez souscrire une assurance de responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages impliquant la trottinette.
- Il est interdit de transporter deux personnes sur une trottinette électrique, que ce soit un adulte ou un mineur. Tout contrevenant s'expose à une sanction.
- La circulation est interdite sur les trottoirs.



ÉQUIPEMENTS À VÉLO

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS



► Bien circuler à vélo

Faire du vélo c'est bon pour la santé, surtout quand on reste en vie. Rouler à vélo vous expose à un risque d'accident important, voici tous nos conseils de circulation pour réduire ces risques.

- Vérifiez régulièrement l'état de votre vélo : freins, éclairage...
- Préparez votre itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.
- Ne restez pas dans les angles morts des bus et poids lourds.
- En groupe, privilégiez la file indienne.
- Indiquez toujours vos changements de direction en tendant le bras ou à l'aide d'un équipement adapté.
- Dans les virages, serrez au maximum à droite, les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.

Source : Sécurité Routière

Votre commune est-elle cyclable ? Répondez au Baromètre Vélo de la Fédération des usagères et usagers de la bicyclette (FUB)

Depuis le 28 février, et pendant trois mois, vous avez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses. En moins de dix minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous sur barometre.parlons-velo.fr.

Plus d'infos ?

www.fub.fr



Baromètre vélo

Arboretum : une plantation 2025 sous le signe du Japon

Depuis 2021, Vern-sur-Seiche célèbre la naissance des petits Vernoises et Vernois en plantant, à l'arboretum, un arbre qui leur est symboliquement attaché.



Un arboretum repensé et unique

Dans le but de créer un véritable arboretum et d'en faire un lieu reconnu dans le domaine horticole et botanique, le choix des végétaux a été complètement revu. Fini les hybrides horticoles classiques plantés en plusieurs exemplaires comme dans un parc arboré conventionnel. Place désormais à des espèces botaniques rares et des variétés prestigieuses ou emblématiques dont un seul représentant sera planté.

Votre enfant est unique, l'arbre qui lui est consacré l'est aussi.

2025 : le Japon à l'honneur

Le choix d'une localité d'origine des végétaux a aussi été repensé. Cette année, et sur proposition du Club de Manga, le Japon sera mis à l'honneur avec des plantes emblématiques des paysages nippons.

Cette localité sera différente chaque année afin de créer un ensemble cohérent et une balade à travers des arbres remarquables du monde entier.

Des arbres identifiés

Les arbres seront accompagnés d'une étiquette portant le nom de l'enfant qu'il représente ainsi que son nom vernaculaire en français, son nom scientifique en latin et son nom usuel écrit en caractères japonais ainsi que son origine.

Un QR-code vous permettra d'accéder directement depuis votre téléphone à une fiche de présentation de l'arbre, fiche que vous pourrez aussi consulter sur le site internet de la commune.

Deux collections de Chênes et d'Érables viennent compléter celle de Magnolia déjà existante et constitueront un fil d'Ariane à travers le parc.

23 arbres ont été plantés en janvier 2025 dont un groupe de 5 Cerisiers à fleurs et de 5 Érables japonais pour vous mettre dans l'ambiance des festivals d'Hanami célébrant la floraison des cerisiers et de Momijigari qui met à l'honneur les feuillaisons flamboyantes d'automne.

Devenir parent, planter un arbre

Si vous êtes Vernois et que vous devenez parents dans l'année, vous recevrez un courrier vous proposant la plantation d'un arbre en l'honneur de la naissance de votre enfant. Durant l'hiver suivant, les arbres sont plantés. Au printemps, une animation est organisée avec les familles pour inaugurer les nouvelles plantations.

Plus d'infos ? ☎ 02 99 04 82 04

✉ accueil@vernsurseiche.fr

Retour sur les nouvelles plantations de la micro-forêt du Bouridel

La dernière étape du projet de la micro-forêt du Bouridel a été achevée le 4 février dernier, en présence de nombreux acteurs engagés dans la préservation de l'environnement et la promotion de la biodiversité.

Des bénévoles, des membres de la Société d'Horticulture de Rennes, des agents des espaces verts, ainsi que élus, étaient présents pour encadrer les plantations réalisées par plus de 170 jeunes Vernois des écoles élémentaires Notre Dame et La Chalotais, ainsi que du collège Théodore Monod.



Au cours de cette plantation, environ 500 jeunes arbres ont été mis en terre et viennent compléter les 600 arbres déjà plantés.

Ces arbres, issus d'espèces locales, ont été sélectionnés pour leur capacité à s'adapter au sol et au climat de la région, leur robustesse face aux défis climatiques et leur impact positif sur la biodiversité. Certains d'entre eux servent de plantes hôtes pour les insectes, offrent des floraisons mellifères* et produisent des fruits nourrissant les oiseaux. À terme, ces arbres deviendront également des lieux de nidification.



Afin de favoriser leur reprise et d'enrichir le sol sur le long terme, les plantations ont été protégées par un paillage naturel réalisé à partir de feuilles mortes collectées dans la ville. Ce procédé limite également la pousse des adventices, garantissant ainsi des conditions de croissance optimales pour les arbres.

En 2026, une haie bocagère sera plantée autour de la micro-forêt pour protéger les jeunes arbres des vents dominants et favoriser leur croissance plus rapide.

* attirent les abeilles et autres insectes pollinisateurs

Agenda du jardin : mars

- Au chaud : faites germer pommes de terre et patates douces. Semer aubergines, piments, poivrons, tomates, basilic.
- Au potager : plantez oignon, ail rose, échalote, aneth, cerfeuil, coriandre, persil, fèves, petits pois...
En pot : poireaux d'hiver, choux d'automne, choux chinois, salades de printemps, betteraves, artichauts...
- Au jardin : sous protection en pot, semez cosmos, pois de senteur, muflers, tagètes, lobelias, impatiens, bégonias, pétunias... et directement en place : pavots annuels, coquelicots, bleuet, soucis, mélanges de prairie fleurie...
- Bouturer les géraniums et les patates douces.
 - Entretien et semer les gazons, reprendre les tontes.

Agenda du jardin : avril

- Au chaud : semer tomates, basilic et chayottes.
- Culture en serre : semez courgettes, concombres, cornichons, melons et pastèques. Sinon, attendez la fin du mois. Semez pâtissons, courges, citrouille et coloquintes à la fin du mois.
- Au potager : plantez herbes aromatiques, petits pois, carottes d'été, panais, roquette, arroche et radis. En pot : poireaux d'hiver, choux d'automne, brocoli, choux fleurs, choux de Bruxelles, choux chinois...
- Fleurs : continuez de semer des plantes à fleurs annuelles et retirez les fleurs fanées des bulbes.
 - Semez et entretenez les gazons.
- Bouturez menthe, sauge et patates douces.
- Pommes de terre : plantez-les après trois semaines de germination, dès la floraison des lilas (mi-avril).



CONSEILS DE JARDINIER

La tomate : reine du potager estival

Pour savourer des tomates juteuses tout l'été, suivez ces quelques conseils :

- **Semis** : Semez vos tomates près d'une fenêtre bien exposée à la lumière, dans un endroit chaud (au moins 19 °C). Placez une graine par pot de 5 cm de diamètre ou dans des plaques alvéolées remplies d'un substrat spécial semis. Arrosez généreusement au départ : le terreau doit rester humide (mais pas détrempé) jusqu'à l'apparition des premières feuilles. Une fois les feuilles sorties, espacez les arrosages et laissez légèrement sécher la terre entre deux arrosages.
- **Période de semis** : Ne semez pas avant la mi-mars. Les semis trop précoces souffrent du manque de lumière hivernal et d'un séjour prolongé en pot, ce qui peut réduire leur productivité.
- **Acclimatation** : En avril, exposez vos plants à l'extérieur lors des belles journées pour les habituer aux températures fraîches, mais rentrez-les impérativement le soir, car les nuits restent froides.

• **Rempotage** : Surveillez vos semis : dès que des racines apparaissent sous les pots, rempotez dans des contenants de 15 cm de diamètre pour favoriser leur développement.

• **Plantation au potager** : Plantez vos tomates en pleine terre à partir de la mi-mai, après les Saints de glace. Ajoutez un engrais organique au fond du trou de plantation et enterrez les plants jusqu'à mi-hauteur pour renforcer leur enracinement. Un apport de compost améliorera également la qualité de votre sol.

• **Tuteurs** : Installez des tuteurs solides, capables de supporter le poids des plantes chargées de fruits. Attachez les tiges une fois par semaine pour les guider et éviter qu'elles ne cassent.

• **Choix des variétés** : Privilégiez des variétés locales, précoces, résistantes aux maladies et adaptées au terroir breton. Les variétés à petits fruits mûriront plus facilement sous notre climat. Essayez cette année la Précoce de Quimper, la Favorie de Bretagne, la Ronde hâtive de Sévigné, la Normandia, la Cerise Noire du Layon, la Belle Angevine, ou encore la Vaillante Outrelotte.

• Pour limiter les ravageurs, plantez du basilic, des soucis et des œilleuds d'Inde au pied de vos tomates.

Bonnes plantations !



Partage ton potager

Vous avez un potager ou un jardin que vous ne pouvez plus entretenir seul ?

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à contacter la mairie. Des personnes motivées et volontaires, déjà recensées, sont prêtes à vous donner un coup de main pour entretenir votre potager ou votre jardin.

✉ mairie@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 04

PARTAGE TON POTAGER



L'idée est simple : que des personnes qui ne peuvent plus s'occuper de leur terrain, puissent le prêter à celles qui ne possèdent pas de jardin et aimeraient s'en occuper.



Double objectif

#1. Garder le terrain esthétique et entretenu.

#2. Échanger et créer du lien social : rendre visite aux seniors, échanger et partager des moments de convivialité.



6 principes à respecter



#1. Accès au jardin indépendant de l'accès à l'habitation.

#2. Le jardinier respecte les lieux et la vie privée du propriétaire.

#3. Le jardinier fournit les plants, le propriétaire ne peut exiger le choix des plantations.

#4. Le propriétaire peut prêter ses outils de jardinage s'il en possède, ou alors, le jardinier ramène les siens.

#5. Le propriétaire peut se doter d'une réserve d'eau pluviale pour favoriser l'écologie.

#6. Le jardinier et le propriétaire se mettent d'accord sur le partage de la récolte (pas de transaction monétaire, ni de services compensatoires).



Intéressé ?

Contactez la mairie : mairie@vernsurseiche.fr - 02 99 04 82 04, qui recensera les personnes intéressées et les mettra en contact.





DOSSIER



CHAMINS DE RANDONNÉE DE VERN !



Le circuit du château du Plessis et Bois de Soeuvres – N°3

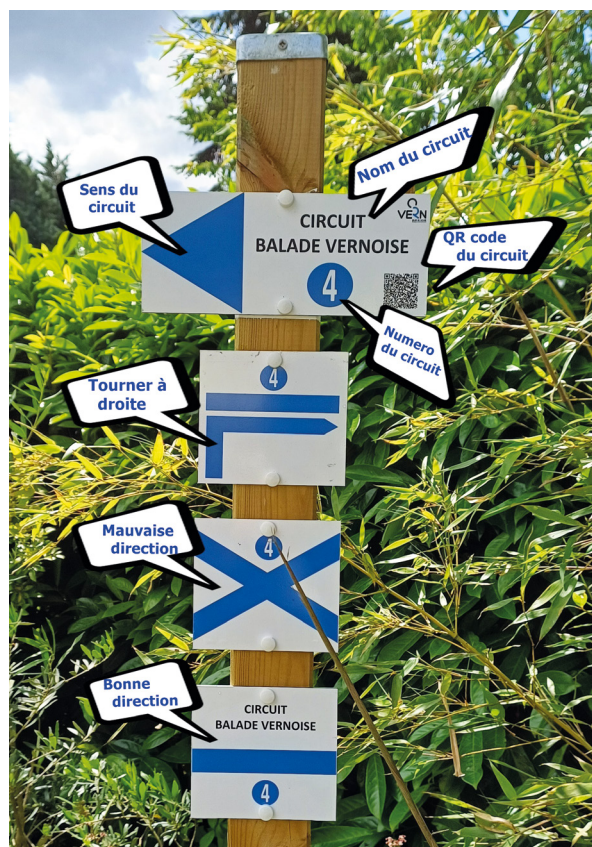
11km- 3h30 de randonnée
Départ de la base nautique
Balisage blanc et bleu

Admirez le Château du Plessis, une belle demeure du XVII^e et XVIII^e siècle, et explorez le Bois de Soeuvres, un espace naturel départemental de 170 hectares.

La traversée des hameaux de la Boulais, de la Veillardière et de la Bretonnière sera l'occasion de magnifiques bâtisses en terre et en schiste pourpre.

Chemin de Vaugon

Ce chemin a été récemment réhabilité grâce à la mobilisation des habitants, l'engagement de la commune et l'implication d'une entreprise locale. Il s'étend du sud de Vern (parc de la Touche), longe la voie de chemin de fer et rejoint Vaugon par l'allée de la Bitaudais.



L'association Les Godillots Vernois organise 3 randonnées :

- Un vendredi après-midi, tous les 15 jours, pour découvrir l'Ille-et-Vilaine. Rendez-vous à 13h15 à côté de la gare.

- Un mardi après-midi, tous les 15 jours, pour découvrir le sud de Rennes métropole. Rendez-vous à 13h30 à côté de la gare.

- Le 1^{er} dimanche de chaque mois pour découvrir Vern. Départ du Volume à 9h30, retour à 12h00.

🌐 godillotsvernois.sportsregions.fr

D'autres balisages de chemins de randonnée sont sur les rails...

Lumière sur Le Volume : un éclairage repensé

Afin d'offrir aux artistes des conditions optimales pour la mise en valeur de leurs œuvres tout en réduisant la consommation énergétique, la ville a entrepris l'amélioration de l'éclairage du Volume. Ce projet a permis de remplacer les équipements énergivores par des appareils plus performants.

Le bureau d'études *Mise en lumière* a mené une étude d'éclairage et conçu un nouvel aménagement lumineux. Plusieurs améliorations ont été apportées : optimisation du nombre d'appareils, meilleure ergonomie des allumages et amélioration du rendu des couleurs. Dans l'espace d'exposition, le nombre de luminaires a été réduit de 41 à 32, tout en offrant une plus grande modularité de l'installation.

L'auditorium a également bénéficié d'un nouvel éclairage, spécialement conçu pour s'adapter à ses différents usages. Désormais, les zones de gradins, les espaces périphériques et l'aire du conférencier, située près de l'écran de projection, disposent d'allumages distincts pour une meilleure gestion de la lumière.

Le centre culturel Le Volume est un espace de découverte et de partage réunissant une médiathèque, un espace d'exposition, un auditorium et une école de musique et de danse, le Suet.

Tout au long de l'année, il propose des spectacles, des projections et des expositions. Son objectif est de rendre la culture accessible au plus grand nombre et d'accompagner la création artistique ainsi que l'émergence d'artistes régionaux à travers une programmation variée.

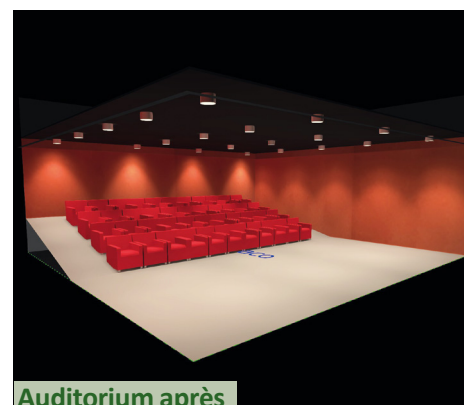


Espace d'exposition

Simulation numérique du projet © Vincent Nicolas - Mise en lumière



Auditorium avant



Auditorium après

Simulation numérique du projet © Vincent Nicolas - Mise en lumière

Silence, on travaille ! Un nouvel espace modulable à la médiathèque

Un autre projet d'aménagement a été mené au centre culturel Le Volume afin d'optimiser la salle de la médiathèque. Jusqu'alors ouverte sur la circulation et la zone dédiée aux jeux vidéo, la salle a été repensée pour devenir un espace modulable, offrant davantage de flexibilité aux usagers.

Désormais équipée de deux portes et d'une cloison mobile, elle permet d'accueillir séparément les utilisateurs en fonction de leurs besoins : certains peuvent travailler sur ordinateur, tandis que d'autres peuvent travailler sur table, dans un environnement calme. La salle reste également accessible pour l'organisation de réunions et de formations.

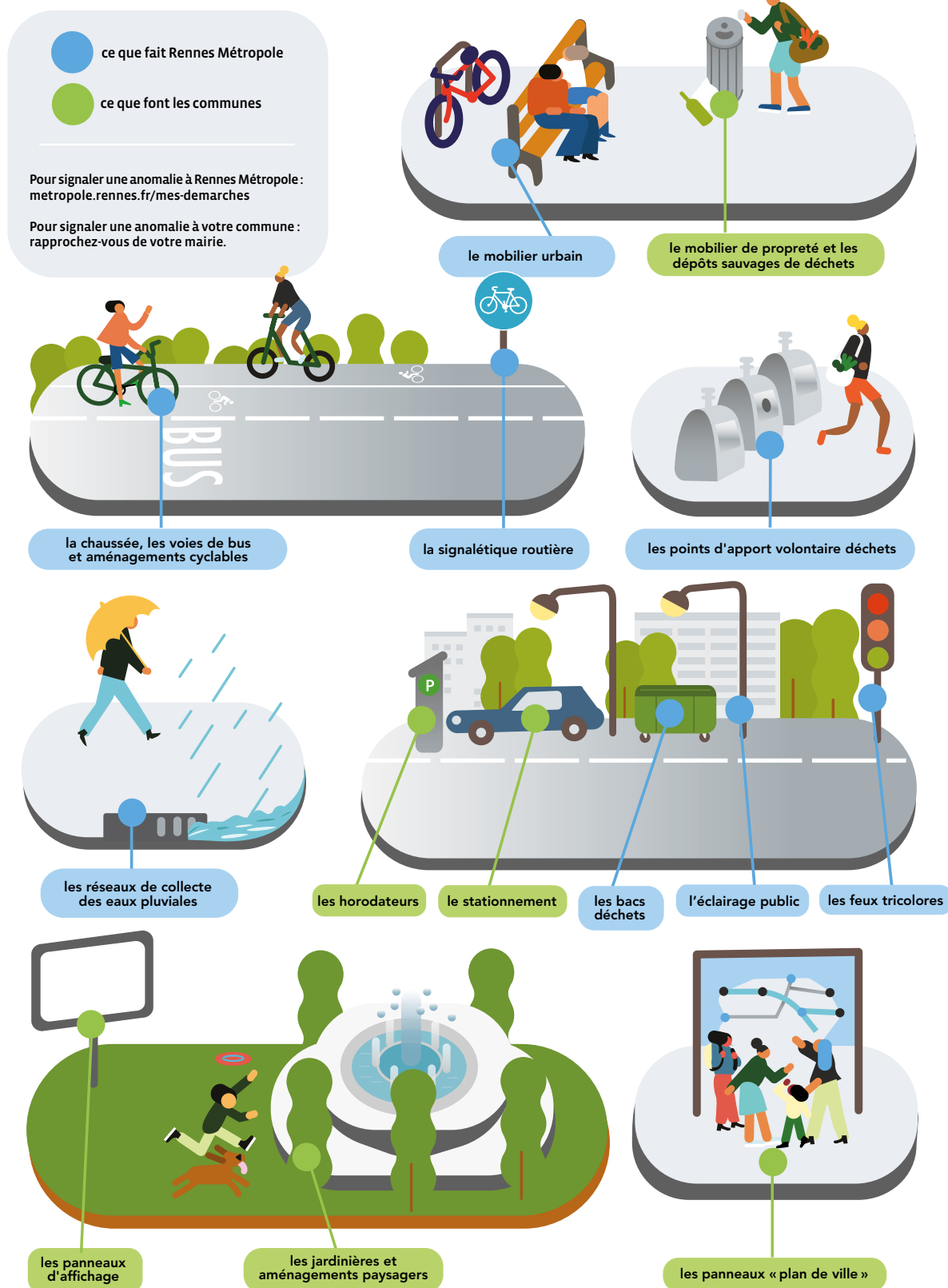
Après une étude structurelle du bâtiment et une réflexion approfondie sur les besoins des usagers, une cloison mobile légère sur rail a été retenue comme la meilleure solution. Installée entre deux poteaux, elle s'intègre harmonieusement à l'espace grâce à un coffrage spécialement conçu pour améliorer l'atténuation acoustique.

La cloison a été installée entre ces 2 poteaux



Salle avant l'installation de la cloison mobile

Aménagement et entretien des rues : qui fait quoi ?



Ici Rennes, Ville et Métropole : signaler et s'informer

Pour suivre l'actualité de Rennes et sa métropole et signaler des anomalies sur l'espace public, ayez le réflexe ICI Rennes, Ville et Métropole !

Avec **RenCitéZen** signalez des anomalies constatées sur l'espace public de Rennes et Rennes métropole, afin de déclencher une intervention.

Dégradation de la voirie, propreté, espaces verts, tags, éclairage public, assainissement, déchets... Grâce à une localisation précise, RenCitéZen permet de déclencher une intervention rapide et un accompagnement personnalisé pour la résolution de ces troubles dans les 43 communes.

Vous cherchez un emploi ? Vous recrutez ? Le Point Accueil Emploi et ses partenaires vous accompagnent

Le PAE est une association intercommunale de proximité qui a pour vocation de faciliter vos démarches dans le domaine de l'orientation, de l'emploi et de la formation.



Les personnes souhaitant définir ou repenser leur projet professionnel peuvent bénéficier des prestations Prépa Projet ou Prépa Avenir. Pour une remise à niveau avant de postuler, la Prépa Clés est également disponible. Enfin, Transitions Pro 35 (ex-Fongécif) accompagne spécifiquement les salariés dans leur transition professionnelle.

Tous ces sujets peuvent être abordés avec les conseillères du PAE.

► Le PAE

Que vous soyez demandeur d'emploi, salarié en reconversion, étudiant ou retraité en recherche d'un complément, rencontrez Gaëlle Veillard et Célia Bâcle.

📍 37 rue de Châteaubriant

✉ pae.vern@orange.fr

☎ 02 99 62 99 00

Horaires d'ouverture du PAE :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 11h30.
- Mercredi et après-midi uniquement sur rendez-vous.
- Fermé le vendredi après-midi.

Le PAE est conventionné avec France Travail et peut vous aider dans vos démarches d'inscription ou à mieux comprendre le fonctionnement de votre dossier (demande d'allocations, recherche d'offres...).

En cas de rendez-vous plus spécifique, Vern dépend de l'agence Rennes Est située au 22 rue du Bignon à Rennes (☎ 3949).

► **We Ker**, Réseau des Missions Locales, accompagne les jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire et ayant besoin de construire un projet professionnel.

Julien Bidault, le conseiller, vous accueille sur rendez-vous :

- Lundi, jeudi : PAE de Chantepie
- Mardi, vendredi et un mercredi sur deux : PAE de Vern

✉ jbidault@we-ker.org

☎ 06 69 24 74 35

► **Les référentes RSA du CDAS** accompagnent les bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Elles collaborent avec les conseillères du PAE concernant la recherche d'emploi, de formation et l'orientation des bénéficiaires.

Uniquement sur rendez-vous.

Plus d'infos ? Lise Guillet

☎ 02 99 02 20 20

► **Start'air**, voir article ci-dessous.

Forum « un Job près de chez vous »

Mardi 25 mars, de 13h30 à 18h,
salle Arzhel à Saint-Armel

En partenariat avec France Travail.

Start'air, partenaire pour l'emploi

Start'air, association intermédiaire depuis 2001, est une structure de l'économie sociale et solidaire qui met en relation les personnes en recherche d'emploi avec les entreprises, associations ou collectivités qui cherchent à recruter sur Rennes et 26 communes périphériques dont Vern-sur-Seiche.

Nous accueillons les demandeurs d'emploi et les accompagnons dans la définition et la mise en œuvre de leur projet professionnel en proposant des missions de travail à durée variable ainsi qu'un accompagnement et un suivi régulier.

Nous mettons du personnel à disposition auprès des collectivités, entreprises et particuliers pour des missions régulières ou temporaires dans le cadre de remplacements, de surcroît d'activité, de travaux saisonniers...

Nos propositions de mission sont diversifiées :

- Entretien des locaux
- Aide en restauration : plonge, service, portage repas...
- Chauffeur livreur
- Entretien des espaces verts, des bâtiments...
- Manutention
- Surveillance périscolaire

Chaque année, Start'air propose à plus de 240 salariés des missions auprès de 126 clients pour 45 000 heures de travail.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, nous vous invitons à nous envoyer votre CV ou à venir nous rencontrer.

Si vous êtes à la recherche de salariés, que vos besoins soient réguliers ou temporaires, nous sommes à votre disposition pour discuter de vos besoins.

Vous pouvez nous retrouver au PAE de Vern-sur-Seiche où une conseillère emploi tient une permanence tous les mardis matin de 9h à 12h.



Start'Air

📍 47 avenue des Pays-Bas, Rennes

🌐 www.startair.org

✉ info@startair.org ☎ 02 99 22 20 13



À l'agenda

Nocturne au dressing Une soirée rien que pour vous !

Vendredi 14 mars à partir de 18h
Dojo : 3 rue Laënnec

- ▶ Vêtements, chaussures et accessoires de seconde main.
- ▶ Espace pour les enfants.
- ▶ Douceurs sucrées.
- ▶ **Ateliers, ouvert à tous :**
 - **Conseil en image par Ludo and Co** : Ludo vous apprendra à connaître votre silhouette et à mettre en valeur vos atouts.
 - **Nail art par Vanna** : poses de semi-permanent et petits dessins de printemps.
 - **Massage Amma Assis par Ammatéa** : technique japonaise de détente et de revitalisation pratiquée sur une chaise ergonomique.

La décoration sera repensée avec une atmosphère douce et accueillante. **Participation au chapeau.**



Défilé de mode C'est le printemps

Samedi 26 avril à 15h
Dojo : 3 rue Laënnec

Le dressing pour tous « La Caravane de Pascaline », ses bénévoles et ses mannequins d'un jour ont le plaisir de vous inviter au prochain défilé de mode printemps/été pour femmes, hommes et enfants.

Vous pourrez également découvrir la 1^{re} collection de l'atelier couture.



Après-midi festif des aînés

Organisé par le service municipal Vie Sociale des Seniors, cet événement sera l'occasion de voir ou revoir des gens que l'on connaît et de passer un après-midi sous le signe de la bonne humeur et de la danse avec Pep's music.

Pour rappel, l'après-midi festif aura lieu :
samedi 22 mars 2025, à partir de 14h,
dans la salle des fêtes de La Chalotais.

L'inscription à l'événement est obligatoire. Si vous avez 70 ans et plus, vous avez dû recevoir un coupon d'invitation courant février. Si vous n'avez pas reçu l'invitation et que vous souhaitez participer, merci de contacter rapidement l'accueil de la mairie

☎ 02 99 04 82 04

Le Jeudis'cute change de lieu

Depuis janvier, l'animation Jeudis'cute, qui a lieu tous les jeudis après-midi, de 14h30 à 17h, a désormais lieu au Manoir du Clos d'Orrière.

Jeudis'cute : retrouvez vous au Manoir autour de jeux, de discussions et d'une collation.

▶ **Également au manoir du Clos d'Orrière, lieu convivial d'échanges, d'informations et d'animations :**

- **L'un dit... Au manoir** : temps d'accueil et d'animations tous les lundis de 14h30 à 17h, avec l'animatrice et/ou les bénévoles de l'équipe citoyenne.

- **Clic@ide seniors** : un bénévole vous accueille, avec votre matériel et vos questions, les lundis et jeudis de 10h à 12h, pour résoudre les problèmes que vous rencontrez avec vos smartphones, tablettes et ordinateurs, ainsi que pour des initiations dans le domaine informatique.

Après les ateliers d'initiation, place au théâtre d'improvisation

Vous êtes senior et résidez à Vern-sur-Seiche ? Vous souhaitez découvrir le théâtre ou juste passer un après-midi agréable qui change du train-train quotidien ? Venez tenter l'expérience du théâtre d'improvisation avec la compagnie Zone de Broca !

Antoine et Valentin vous accompagneront dans la découverte de cet art facétieux et drôle, où vous (re)découvrirez votre capacité à exprimer vos émotions et ferez à coup sûr marcher vos zygomatiques !

► Rendez-vous les mardis 18 mars, 29 avril, 27 mai et 24 juin de 15h à 16h30, à l'EHPAD du Clos d'Orrière



Slam seniors, la poésie prend la parole

Depuis le 20 novembre, les seniors vernois s'initient à l'art du slam à travers des ateliers animés par le slameur Victor Âm. Une vingtaine de participants ont déjà découvert cette forme d'expression artistique, où les mots prennent vie au rythme de la voix et de l'émotion.



« L'économie de mes sens ne m'a pas permis de me détendre. J'ai sorti mon parapluie pour me protéger. Une douce brise l'a fait s'envoler. Il est parti jusqu'aux étoiles !

Comment une équation pourrait le faire redescendre ?

Le sol est loin. L'objet est éphémère.

Il ne rentre pas dans une case. Ça me plume ! »

- Habitante de la Maison Helena

► Participer aux ateliers pour découvrir le slam

Les ateliers se poursuivent, et les seniors intéressés peuvent toujours intégrer le groupe. Les séances ont lieu à la **Maison Helena**, de 14h30 à 16h30, les **mercredis** : 26 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin.

Inscription conseillée auprès de Lore, animatrice Vie Sociale des Seniors :

✉ seniors@vernsurseiche.fr

☎ 06 24 21 80 15

► Scène ouverte : samedi 15 mars à la médiathèque

À partir de 14h, venez participer à une scène ouverte à tous ! Débutants, confirmés ou simples spectateurs, vous êtes les bienvenus. L'occasion de partager votre travail et de faire résonner vos voix dans toute la salle, prouvant que le slam n'a pas d'âge.

Viv(r)e l'Amour, temps de rencontres entre seniors et plus si affinités

La vie intime et affective des seniors reste un sujet tabou, bien qu'essentiel pour le bien-être et l'estime de soi. Pour y remédier, les animatrices seniors de Vern-sur-Seiche et du CCAS de Janzé mettent en place des actions coordonnées afin de favoriser les rencontres et redonner toute sa place à l'amour.

► Vendredi 25 avril, 14h30, Ty'Grou Bar à Janzé (3^e action/3):

Après-midi festif et dansant avec animation musicale.

Entrée : 5 €/personne (1 boisson incluse).

Covoiturage possible entre Vern et Janzé.

Inscription conseillée :

✉ seniors@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 04



OhHappyBreizh : le grand rendez-vous de l'innovation sociale en entreprise

Le monde du travail évolue. Plus que jamais, nous cherchons du sens, de la bienveillance et un management qui place l'humain au cœur des décisions. C'est précisément l'ambition de OhHappyBreizh : explorer des solutions concrètes qui réinventent le management et transforment en profondeur la qualité de vie au travail.



OhHappyBreizh
LE 1er COLLOQUE NATIONAL
SUR LE MANAGEMENT BIENVEILLANT
3ème édition spéciale RSE

21 MARS 2025
8H-21H
CINEVILLE DE VERN-SUR-SEICHE
(5 minutes au sud de Rennes)

Comment améliorer la performance en entreprise en prenant soin de son principal capital immatériel : l'humain ?
OhHappyBreizh va vous permettre de répondre à cette question !

Grâce aux experts et intervenants présents, vivez une journée riche, qui vous apportera des réponses à vos questionnements, des solutions à vos problématiques et l'énergie de les mettre en œuvre.

Tout cela dans une ambiance conviviale, made in Breizh !

CONFERENCES - TABLES RONDES - INTERVIEWS - RENCONTRES - PARTAGES

OhHappyBreizh, est un colloque unique porté par une association vernoise. Pour sa 3^e édition, nous vous invitons à une journée d'échanges inspirants pour bâtir ensemble l'entreprise de demain : plus inclusive, plus humaine, plus performante.

Pourquoi participer ?

Loin des discours théoriques, OhHappyBreizh propose des idées audacieuses et des actions concrètes pour bâtir une entreprise plus performante et respectueuse des attentes des salariés. Vous assisterez à des tables rondes, des conférences, des ateliers expérientiels et profiterez des moments de réseautage pour connecter avec d'autres professionnels qui partagent la même vision d'un management innovant.

Nos 3 têtes d'affiche, Nicolas Froissard, Josette Khalifa et Patrick Collignon, partageront leur expérience et expertise, pour vous inspirer et nourrir vos réflexions.



Inscription au colloque

► Vendredi 21 mars, de 8h à 19h30, au Cinéville de Vern.

Championnat de France universitaire de tennis de table

La ville accueille les 26 et 27 mars prochain les championnats de France universitaire de tennis de table au complexe du Champ Brulon.

Cette compétition va rassembler environ 150 compétiteurs venant de toute la France pour déterminer les champions nationaux en tennis de table et para tennis de table. Vous avez envie de venir voir des compétitions de haut niveau, n'hésitez pas, c'est ouvert à tous !



Ouverture de la pêche, adhérez aux Martins pêcheurs

Le saviez-vous ? Pour pêcher dans les 3 étangs de la Vallée de la Seiche, il est nécessaire d'adhérer à l'association « Les Martins Pêcheurs » et de régler une cotisation. Ce droit de pêche est matérialisé par l'attribution d'une carte personnelle, strictement nominative et non transférable. Elle doit être présentée à tout moment sur demande du garde assermenté, mandaté par l'association. Attention, la carte de la fédération nationale de la pêche ne donne pas droit de pêche dans ces étangs.

L'association demande aux pêcheurs de respecter les lieux et les abords du site.

Veuillez prendre soin des zones protégées, des plantations, des arbres, ainsi que des clôtures et équipements installés par la municipalité, afin de préserver le plaisir de tous. Rappelez-vous que votre droit de pêche, accordé par l'association et en partenariat avec la municipalité, est soumis à votre comportement.

Tout abus pourra entraîner des restrictions.

Bien que des bénévoles du bureau et les services techniques de la ville effectuent un nettoyage des berges, nous invitons pêcheurs, promeneurs et kayakistes à participer activement à la préservation de ce site naturel unique.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez Michel Hautfray au ☎ 06 86 51 94 95.



La pêche dans les étangs de la Vallée de la Seiche rouvrira le samedi 12 avril 2025. La carte de pêche de l'association est obligatoire.

Le groupe cyclo rejoint l'USV Cyclisme

Cette année, le groupe cyclo, composé d'une vingtaine de passionnés, a intégré l'USV Cyclisme. À cette occasion, les membres ont reçu un nouveau maillot, remis en présence du président Mickaël Guillard.

► Le club propose des sorties les mercredis et samedis, ouvertes à tous. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus !

► Des sorties à la journée sont également organisées au fil de l'année.

Plus d'infos et inscription au ☎ 06 95 61 82 58.



Des Gars de Vaugon recherche un(e) accordéoniste et des chanteurs

En 2006, quelques personnes ont eu la bonne idée de chanter sur scène lors de la fête des chants marins « Le Grand Dématage » à Vern-sur-Seiche. Le succès de cette première prestation a donné naissance au groupe « Des Gars de Vaugon ».



Mais pourquoi Vaugon ?

Il s'agit d'un pont du XVIII^e siècle qui traverse la Seiche, et « voguons » fait référence à l'idée de partir en mer.

Au fil des années, le groupe s'est enrichi avec l'arrivée d'une accordéoniste et d'autres chanteurs afin de se produire sur scène. Aujourd'hui, le groupe compte 15 membres et assure entre 10 et 15 représentations annuelles (1^{re} partie d'un concert de Gilles Servat, bordées de Cancale, anniversaires, résidences seniors, événements pour différents comités des fêtes et associations...).

► Afin de pérenniser les chants marins récemment inscrits au Patrimoine de l'UNESCO, le groupe est à la recherche d'un(e) (ou de deux) accordéonistes et de quelques chanteurs, principalement en voix basses.

Pour toute information ou pour rejoindre l'aventure, merci de prendre contact au ☎ 06 18 04 45 78.

Guide du manger de saison et local

Manger local et de saison, c'est adopter une alimentation plus saine, à la fois pour notre santé et aussi pour notre planète. C'est allier saveurs et qualité dans l'assiette, c'est participer à une économie plus locale, plus durable.

Sur notre territoire métropolitain, nous avons la chance de bénéficier de l'engagement de nombreux producteurs et productrices en faveur d'une agriculture riche, respectueuse de l'environnement et de qualité.

► Ce guide de 36 pages vous permet de découvrir plus de 100 points de vente en circuit court à travers la métropole : magasins, producteurs locaux, marchés, AMAP, ainsi que des produits et des recettes de saison.

Avec ce guide, nous vous invitons à faire un pas de plus vers une alimentation responsable. C'est l'occasion de nouer un lien direct avec les producteurs, de soutenir leur travail et de savourer des produits du terroir.

Téléchargez le guide :



Changement dans la collecte des déchets

Depuis le 3 février 2025, les ordures ménagères (« poubelle grise ») des habitants en maisons individuelles sont collectés tous les 15 jours, afin d'adapter les moyens de collecte aux besoins.

Cette réduction de fréquence de collecte permet de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte et de limiter les émissions de gaz à effet de serre générés.

À noter : D'ici l'été, chaque foyer disposant de bacs roulants pourra consulter en ligne la quantité de déchets produite à son adresse.

La fréquence de collecte des immeubles ne change pas.



Ordures ménagères - Bac gris :

- Lundi matin semaine impaire
- Tournée entre 6h et 13h
- Le bac doit être sorti la veille

Emballages - Bac jaune :

- Jeudi après-midi semaine impaire
- Tournée entre 14h et 23h
- Le bac doit être sorti pour 14h

pour les maisons individuelles

La zone à faibles émissions de Rennes Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les voitures les plus polluantes sont interdites de circulation à Rennes qui instaure une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Dans un premier temps, seuls les véhicules les plus anciens sont concernés. L'interdiction de circulation d'autres véhicules polluants s'échelonne ensuite jusqu'en 2030.

Seuls les véhicules munis d'une vignette Crit'air sont autorisés à circuler dans la zone à faibles émissions rennaise, c'est-à-dire à l'intérieur de la rocade, avec le boulevard des Alliés en limite à l'est. La rocade n'est pas dans la zone à faibles émissions, ni les quartiers résidentiels de Cesson-Sévigné. Il sera toujours possible de rejoindre les parcs-relais pour pouvoir utiliser ensuite les transports en commun.

Dates des interdictions

- 1^{er} janvier 2025 : tous véhicules motorisés non classés
- 1^{er} janvier 2027 : les Crit'Air 5 et les non classés
- 1^{er} janvier 2029 : les Crit'Air 4, les Crit'air 5 et les non classés
- 1^{er} janvier 2030 : les Crit'Air 3, les non classés, les Crit'Air 4 et 5

Déroptions

- **Le pass ZFE 24h** : il permet à tout véhicule concerné de continuer à circuler dans la ZFE jusqu'à 52 fois par an, pendant 24h.
- **Dérogation pour les travailleurs** : Toute personne dont les heures de travail ne lui permettent pas d'utiliser les transports en commun.



Deux-roues motorisés, voitures, camionnettes, poids-lourds faites votre demande sur le site certificat-air.gouv.fr

Covoit'STAR : le nouveau service de covoiturage du réseau STAR

En 2025, Rennes Métropole lance un nouveau service de covoiturage : Covoit'STAR, en partenariat avec BlablaCar Daily.

Covoit'STAR met en relation conducteurs et passagers partageant un itinéraire similaire.

- Gratuit pour le passager jusqu'au 30 juin. À partir du 1^{er} juillet, un tarif unique de 0,50 € par trajet sera appliqué, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus.
- Depuis et vers toutes les communes de Rennes Métropole dans la limite de 60km.
- Pour le conducteur, jusqu'à 150 € par mois pris en charge par Rennes Métropole.

Télécharger l'application sur [Playstore](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.blablacar) ou [Apple Store](https://apps.apple.com/fr/app/covoit-star/id1544444444).

MAJORITÉ ●●● Vern avec Vous

Chaque année, avant le vote du budget primitif, nous présentons aux élus du Conseil Municipal le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB). Ce moment clé permet de présenter les recettes, dépenses prévisionnelles et investissements, mais surtout de débattre sur les grandes orientations pour la commune. Les enjeux sont importants pour les habitants, car c'est ici que se définissent les priorités d'investissements et la stratégie financière dont dépendra la politique d'imposition fiscale. Après 5 ans de mandat, nous faisons aussi le bilan des actions menées ainsi que celles à poursuivre.

Si on fait abstraction du surcoût énergétique, qui a été multiplié par deux entre 2019 et 2024, soit 374 000 €, nos dépenses ont suivi le même pourcentage d'évolution que nos recettes, préservant ainsi notre capacité financière d'autofinancement sans hausse des taux de fiscalité locale, conformément à nos engagements de campagne.

Nous avons également renforcé la reconnaissance du travail des agents avec la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), ainsi que des avancements et promotions internes pour plus de 40 agents.

Le soutien au monde associatif reste une priorité, avec plus de 2 millions d'euros d'aides directes et indirectes.

Par ailleurs, plus de 60 % des effectifs municipaux sont dédiés aux écoles, à la restauration scolaire et à la propreté.

Nous avons poursuivi nos engagements en matière de solidarité et de cohésion sociale pour une inclusion renforcée. L'environnement et la transition écologique ont été au cœur du mandat : création d'un arboretum et de micro-forêts, végétalisation des cours d'école, remise en état des chemins de randonnée... La vie culturelle a proposé une diversité de spectacles et d'expositions pour permettre l'accès à la culture pour Tous. Le sport a été dynamisé, notamment avec la création du terrain de foot synthétique au

Bouridel et plus de 3 700 licenciés répartis dans les différents clubs. La sécurité a été améliorée grâce au renforcement de la police municipale et à l'installation de la vidéoprotection.

Avec plus de 10 millions d'€ investis en 5 ans, la ville n'a eu recours à l'emprunt qu'en 2024, maintenant son endettement à un niveau raisonnable (4 années de notre épargne brute).

Chaque année, une part significative du budget est consacrée à la rénovation énergétique des bâtiments publics et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Fidèles à nos engagements de mandat, nous poursuivons notre mission : bien gérer pour bien bâtir et nous continuerons dans ce sens pour le bien vivre à Vern.

MINORITÉ ●●● Continuons d'agir

Pour une commune plus juste, transparente et solidaire

Depuis le début de mandat, nous sommes des élus engagés pour une démocratie locale active et équitable. Présents dans toutes les instances, nous travaillons avec rigueur et assiduité sur les dossiers et portons nos convictions au sein de notre équipe, réduite à 6 car l'un de nous ne vit plus sur Vern et dispose de moins de temps à consacrer à la vie communale.

Parce que la transparence est essentielle

Nous sommes persuadés que chaque décision doit en amont, être précédée d'un véritable débat constructif, dans le respect des opinions de notre démocratie, pour garantir une prise de décision éclairée et ainsi garantir des actions équitables et durables.

Aussi, nous soutenons la création du Collectif Citoyen Vernois, initiative de démocratie participative locale pour redonner la parole à chaque Vernois.

Dans l'intérêt général des Vernois

Nous restons vigilants et exigeants sur les orientations prises par la majorité, pour une gestion équitable et responsable des ressources publiques. **Nous portons 48% des voix vernoises et soutenons les projets qui répondent véritablement aux besoins de la commune et, avons validé 95% des délibérations, dont la plupart s'inscrivent dans la continuité du précédent mandat.** Toutefois, notre soutien n'est jamais acquis par principe : nous analysons chaque dossier rigoureusement avant toute approbation.

Nous sommes dans la minorité toujours et dans l'opposition lorsque c'est nécessaire

La Minorité soutient tout ce qui contribue au progrès collectif et au renforcement de la solidarité dans notre commune.

Nous sommes une Opposition constructive, ouverte au dialogue et engagée au service des habitants.

Face aux défis environnementaux et sociaux

Nous exprimons notre profonde solidarité envers les personnes affectées par les inondations, conséquence du dérèglement climatique. **Il est urgent d'adopter des mesures fortes** pour protéger et garantir un avenir durable pour les populations.

Continuons d'Agir



CABINET IMMOBILIER BARTH



Estimation gratuite



Remboursement de vos diagnostics*



Photos et vidéos professionnelles*



Aide financière au déménagement*



Projection 3D et ameublement*



Prestation de nettoyage de votre Bien*



*Dans le cadre de la signature d'un mandat exclusif et de vente par acte authentique avec notre agence.

NOUS CONTACTER



11 pl des droits de l'homme, 35770, **VERN
SUR SEICHE**



02 99 37 24 16



www.barth-immobilier.fr



accueil@barthimmobilier.fr

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Présence de nuit

Aide à domicile de jour comme de nuit

- Présence pour des nuits calmes
- Garde pour des nuits agitées
- Surveillance et aide aux déplacements
- Aide au lever et au coucher

02 30 03 97 27

4 B Rue du Bignon
35000 Rennes



petits-fils.com



MATERNELLE - PRIMAIRE - COLLÈGE - LYCÉE

IMMERSIF • LUDIQUE • TOUS LES MERCREDIS
APPRENDRE L'ANGLAIS EN S'AMUSANT!



Réservez en ligne votre cours d'essai
WWW.EASYENGLISHBREIZH.FR
VERN SUR SEICHE - VAL D'ORSON



Ménage à Domicile à Vern sur Seiche



50 %
Crédit d'Impôts
Immédiat

07 68 14 03 23



express

Vern-sur-Seiche



Points clés

Boîte photos

Photomaton

Livraison à domicile

Ouvert du lundi au samedi
de 8H30 à 20H
& le dimanche de 9H à 12H30

18 place de la mairie
35770 VERN SUR SEICHE

02 23 07 80 45

Suivez nos
actualités et promotions



Près de chez vous
7 Rue de la Croix Rouge,
à Vern-sur-Seiche
Tél. 02 99 62 83 04

www.cerfrance-broceliande.fr

Le meilleur du savoir-faire
DANS VOTRE E.Leclerc **Vern / Val d'Orson**



Poissonnerie

Du poisson ultra-frais, préparé sur place par nos poissonniers pour révéler toute sa saveur.



Pâtisserie

Des créations gourmandes, élaborées chaque jour par nos pâtissiers, pour sublimer vos desserts.



Boulangerie

Pains pétris et cuits sur place, pour une fraîcheur et un goût incomparables !



Boucherie

Des viandes rigoureusement choisies et préparées par nos bouchers, pour une qualité irréprochable.



